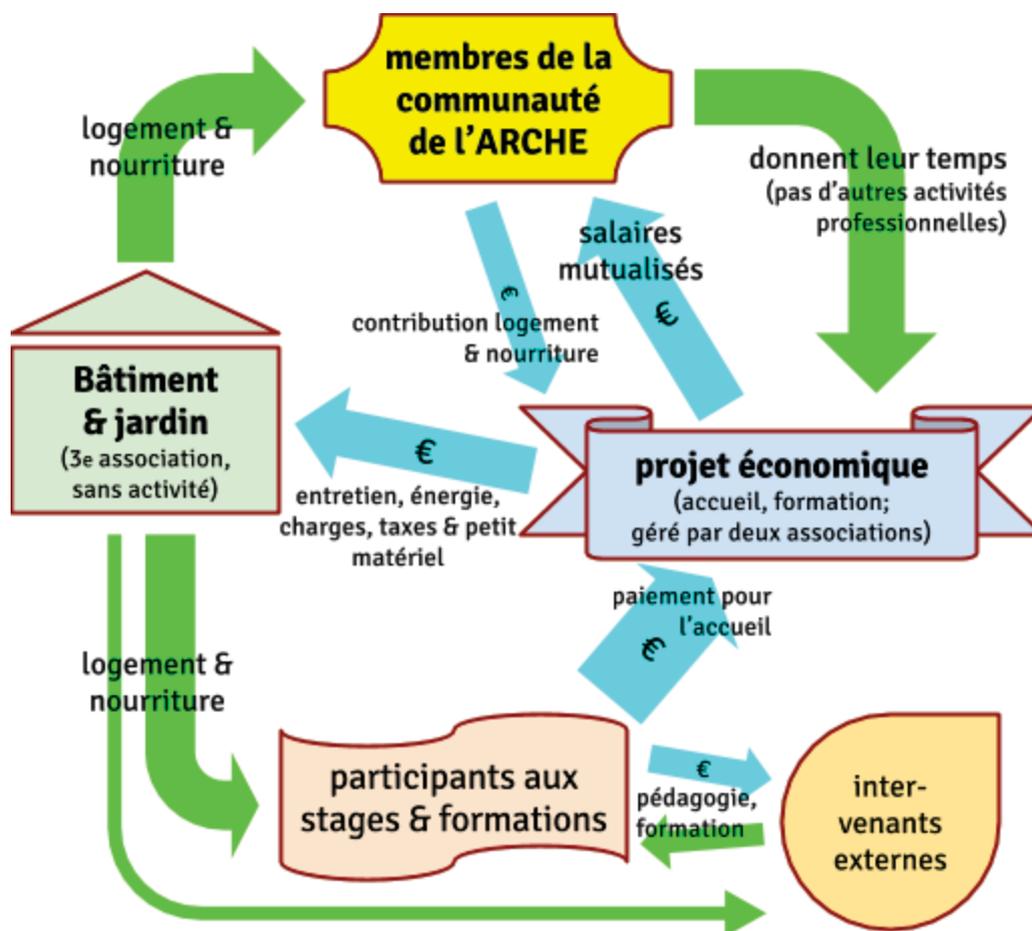


## EXEMPLE ILLUSTRÉ N° 2 : l'Arche de Saint Antoine (Isère)



*Schéma 4 : Le modèle économique de l'Arche de Saint Antoine*

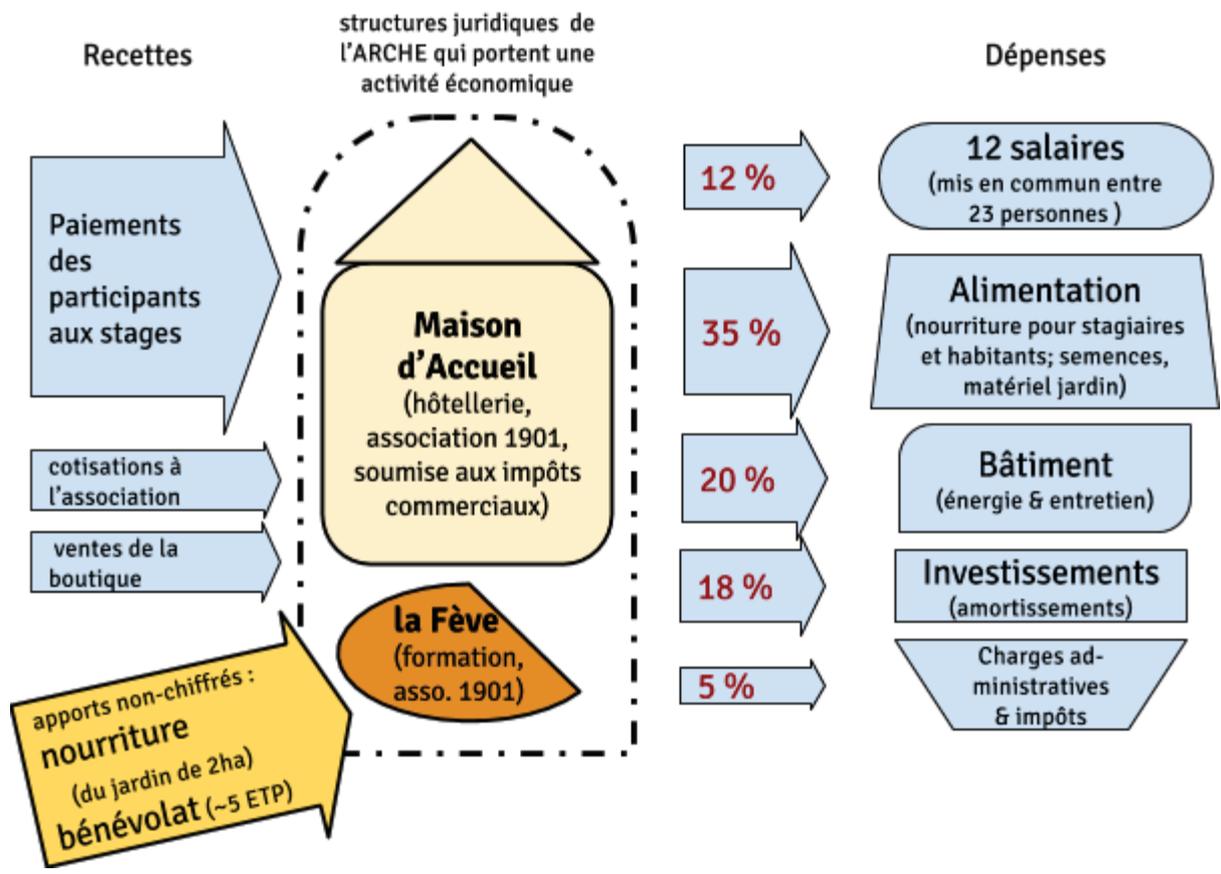
*[flux bleue = monétaire; flux vert ou vide = non-monnaïre]*

L'Arche de Sainte Antoine a une structuration juridique entièrement associative : trois associations (loi 1901) gèrent les différentes activités et responsabilités de la communauté :

- **l'Arche de Saint Antoine (= la Maison d'accueil)** - activité d'hôtellerie - prestation d'hébergement et de nourriture aux participants des stages proposés à l'Arche, soit avec des intervenants externes ou dans le cadre de la formation "la Fève"
- **la Fève** - organisation d'une formation particulière au Vivre-Ensemble
- **les Compagnons de l'Arche** - propriétaire des lieux - sans activité

Les particularités de ce modèle économique :

- les habitants sont gardiens des locaux (via une association), et non pas co-propriétaires
- les salaires dégagés de l'activité économique (après déduction d'une partie pour le logement et la nourriture) sont mis dans un pot commun avec les retraites des membres retraités et distribués entre tous les membres de la communauté de manière équitable selon les besoins de chacun (via une association de fait)



*Schéma 5 : Détails des recettes et dépenses de l'Arche de Saint Antoine*